

opinionway[®]

— POUR —

racine
AVOCATS

Baromètre Les entreprises et la *justice*

Deuxième vague | Décembre 2025



Remerciements

- Opinionway

- **Irène Luc**, Première avocate générale de la Ch. commerciale de la Cour de cassation
- **Marie Danis**, Avocat Associée, August Debouzy
- **Jean-Daniel Bretzner**, Avocat Associé, Bredin Prat
- **Didier Malka**, Avocat Associé, Weil
- **Nicolas Mennesson**, Avocat Associé, Darrois Villey Maillot Brochier
- **Xavier Pernot**, Avocat Associé, Jeantet
- **Soraya Amrani Mekki**, Directrice de la spécialité Contentieux Economique et Arbitrage de l'école de droit de Sciences-Po, Ancien membre du Conseil Supérieur de la Magistrature
- **Jacques Fineschi**, Président honoraire du tribunal des activités économiques de Nanterre



A photograph showing a person from the chest up, wearing a dark jacket over a light-colored shirt. They are holding a Rubik's cube in their right hand, which is positioned above an open left hand. The background is dark and out of focus.

opinionway'

Crédits : dev-asangbam

La méthodologie



Echantillon de **625 personnes**, représentatif de la population des **dirigeants** (DG/PDG, DAF, DRH, Directeurs juridiques...) **d'entreprises d'au moins un salarié**.

L'échantillon a été interrogé par **questionnaire auto-administré en ligne sur système CATI** (Computer Assisted Telephone Interview).



Les interviews ont été réalisées **du 22 octobre au 20 novembre 2025**.

OpinionWay a réalisé cette enquête en appliquant les procédures et règles de la **norme ISO 20252**



Le profil de l'échantillon

Population des dirigeants (DG/PDG, DAF, DRH, Directeurs juridiques...) d'entreprises d'au moins un salarié

Source : Fichier SIRENE (hors CA)



Le secteur d'activité

%

Industrie / Agriculture	17%
Construction	16%
Commerce	34%
Services	33%



La région d'implantation

%

Ile-de-France	17%
Nord-Ouest	23%
Nord-Est	20%
Sud-Ouest	12%
Sud-Est	28%



La taille d'entreprise

%

TPE	81%
PME	18%
ETI et Grands Groupes	1%



Le chiffre d'affaires de l'entreprise

%

Moins de 500 000 euros	37%
De 500 000 à 1 999 999 euros	31%
De 2 000 000 à 4 999 999 euros	14%
De 5 millions d'euros et plus	14%
Non réponse	4%

A photograph showing a close-up of a person's hands holding a clear crystal ball. The ball reflects the warm, orange and pink hues of a sunset or sunrise. The background is a blurred landscape with hills or mountains under the sky.

opinionway

Crédits : adobe stock

Les résultats

The logo for racine AVOCATS. It features a stylized square icon composed of four smaller squares forming a corner shape, followed by the word "racine" in a lowercase, sans-serif font, and "AVOCATS" in a smaller, uppercase, sans-serif font below it.

racine
AVOCATS

Sommaire

#1 – Le rapport des entreprises aux institutions judiciaires

#2 – La fréquence et la nature de leurs problèmes juridiques

#3 – Les entreprises et les MARD

#4 – Les entreprises et les cabinets d'avocats

#5 – Les questions d'actualité





#1

Le rapport aux
institutions
judiciaires reste
mitigé mais
s'améliore

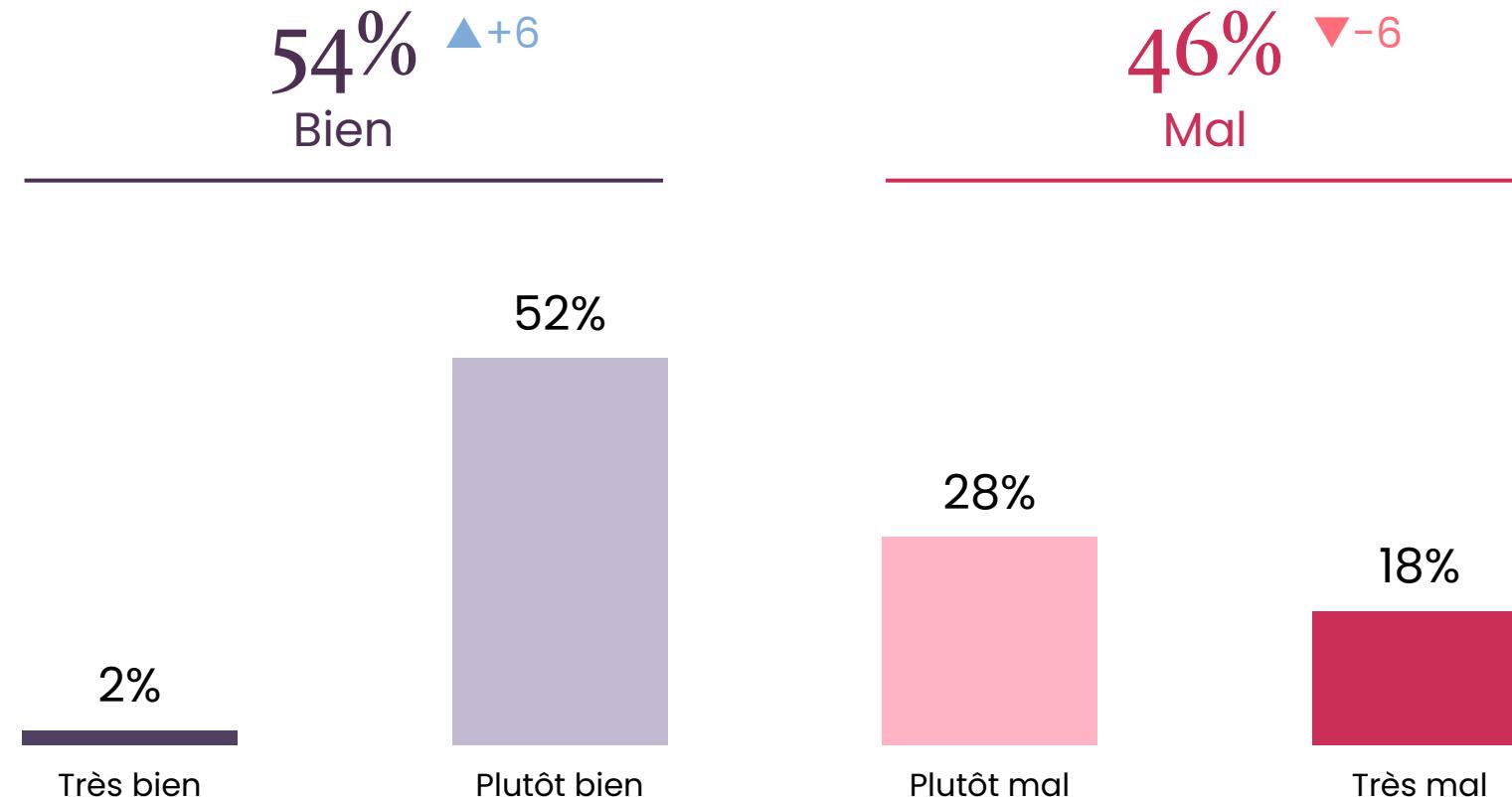


Fin 2025, les dirigeants étaient plus optimistes qu'un an avant, sur le fonctionnement de la justice en France.



625
personnes

Q. Diriez-vous qu'aujourd'hui la justice fonctionne bien ou mal en France ?





Les entreprises stigmatisent le fonctionnement de la justice pénale.



625 personnes

Q. Plus spécifiquement, pour chacune des juridictions suivantes, diriez-vous qu'elle fonctionne bien ou mal ?

Nouvelle question

La justice...

Commerciale

Bien

67%

Prud'homale

66%

Administrative

61%

Fiscale

60%

Pénale

49%

Au moins une justice fonctionne **bien**:

86%

.... Dont **toutes fonctionnent bien** :

30%

Mal

32%

31%

38%

38%

51%

Au moins une justice fonctionne **mal**:

70%

.... Dont **toutes fonctionnent mal** :

12%

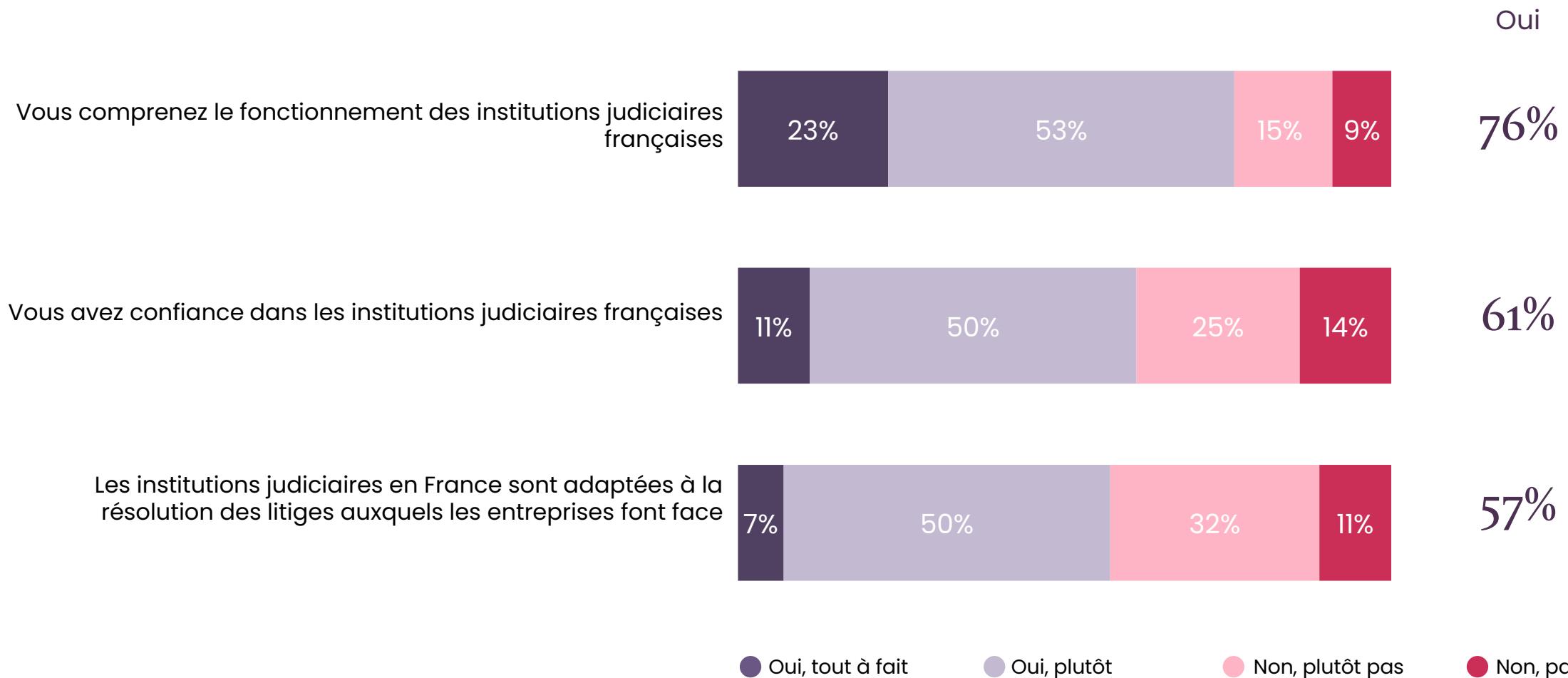


Si le fonctionnement des institutions judiciaires est plutôt bien compris, la confiance dans ces institutions et leur adaptation aux litiges des entreprises reste perfectible



625 personnes

Q. Partagez-vous chacune des opinions suivantes concernant les instances de justice en France ?





La lenteur et la complexité constituent les principaux reproches fait à la justice.



419 personnes

Q. Pour quelle(s) raison(s) dites-vous que les institutions judiciaires fonctionnent mal?

Question posée à ceux qui estiment que la justice fonctionne mal pour une ou plusieurs juridictions (commerciale, prud'homale, administrative, fiscale, pénale), soit 70% de l'échantillon (réponses multiples)

Nouvelle question

Difficultés liées aux procédures

96%

82%



62%



42%



27%



21%



Les délais des procédures sont trop longs

Les procédures sont trop complexes

Les coûts des procédures sont trop importants

Les jugements rendus sont trop complexes

Les magistrats ne sont pas suffisamment formés aux sujets économiques



Ceux qui manquent de confiance envers la justice invoquent surtout un manque d'impartialité et d'efficacité.

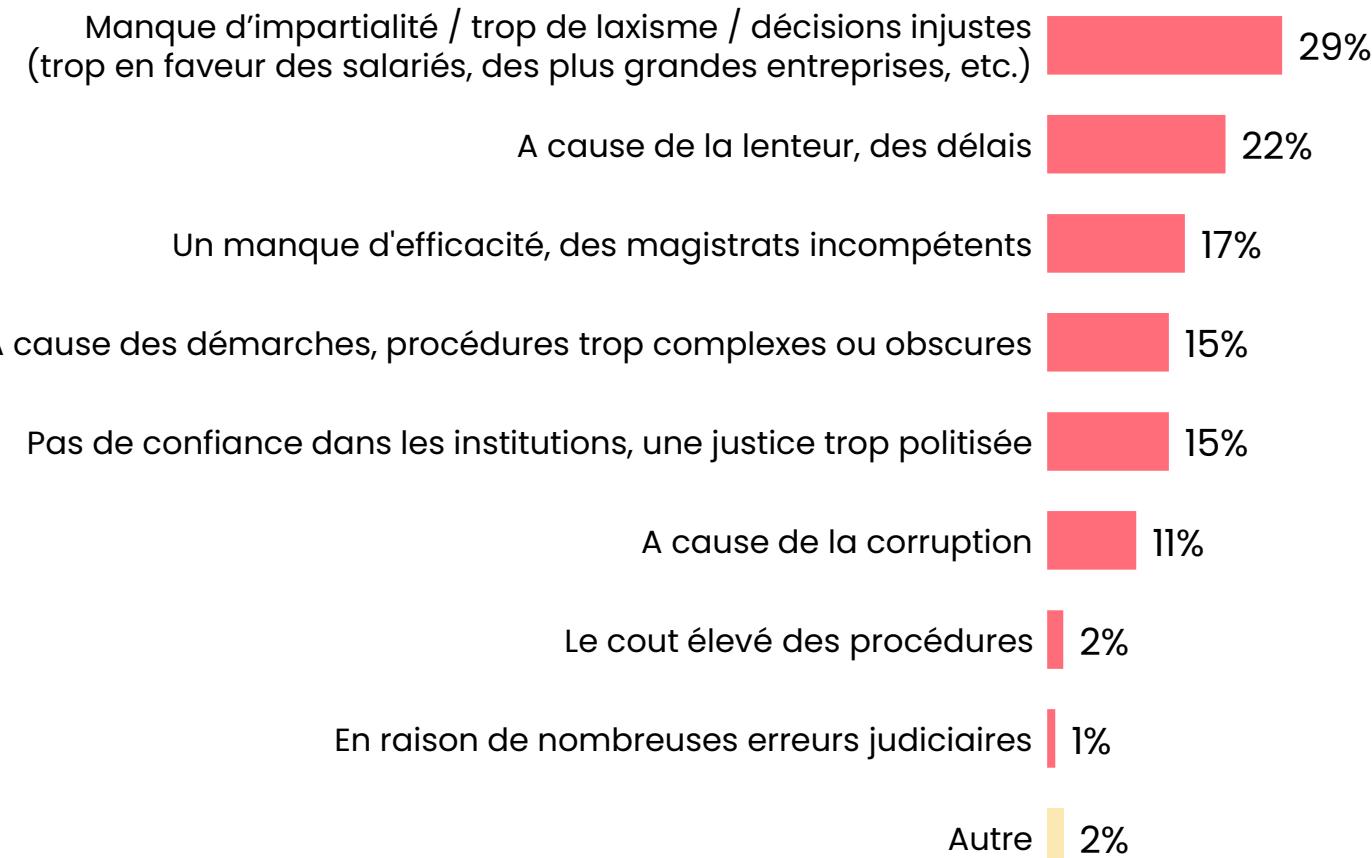


215 personnes

Q. Vous avez dit ne pas faire confiance aux institutions judiciaires en France. Pour quelles raisons ?

Question posée à ceux qui estiment ne pas avoir confiance dans les institutions judiciaires, soit 39% de l'échantillon
Question ouverte, réponses spontanées

Nouvelle question





Quelques exemples de *verbatim*...



215
personnes

Q. Vous avez dit ne pas faire confiance aux institutions judiciaires en France. Pour quelles raisons ?

Question posée à ceux qui estiment ne pas avoir confiance dans les institutions judiciaires, soit 39% de l'échantillon
Question ouverte, réponses spontanées

Nouvelle question

29% Manque d'impartialité/ trop de laxisme /
décisions injustes

« Les jugements rendus ne sont pas objectifs, on peut avoir un très bon dossier et perdre un procès et à l'inverse on peut avoir un dossier moyen et gagner quand même le procès »

« Les jugements ne sont pas justes et ne sont pas connectés à la réalité»

« Parce que les décisions ne sont pas toujours en faveur des victimes ou des personnes lésées. Il y a trop de vides juridiques »

« Car ils sont toujours en faveur des salariés, qui demandent de l'argent pour écraser les entreprises »

« Car il y a des injustices sur les problèmes des entreprises »

22% A cause de la lenteur, des délais

« Parce que les procédures sont trop longues alors qu'il faudrait agir le plus vite possible pour régler les litiges »

« Le temps des délais est trop long, il n'y a pas assez de personnes pour juger tout le monde, tout cela reste assez flou et les gens peuvent avoir peur »

« Il faut toujours attendre trop longtemps, alors que les coûts et la réponse donnée ne sont jamais satisfaisantes »

« Car les procédures sont trop longues et qu'ils n'ont pas forcément les moyens pour réduire ces délais »

#2

Fréquence et nature
des problèmes
juridiques qu'ont
affrontés les
entreprises



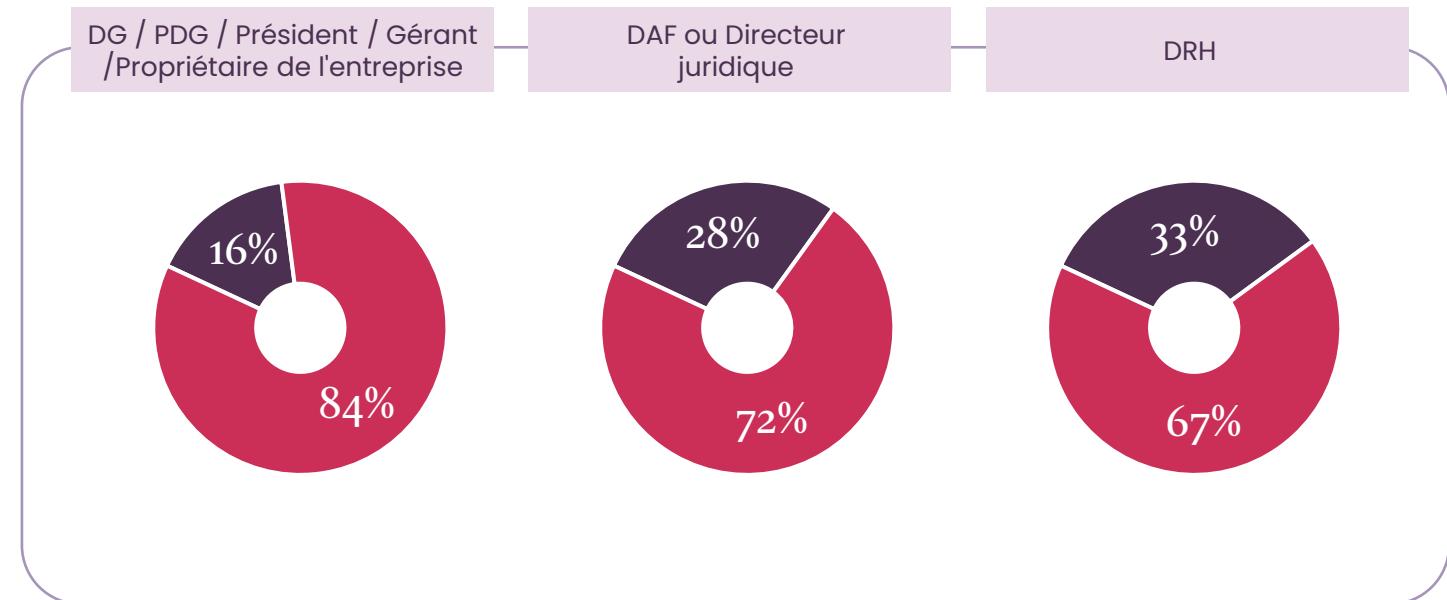
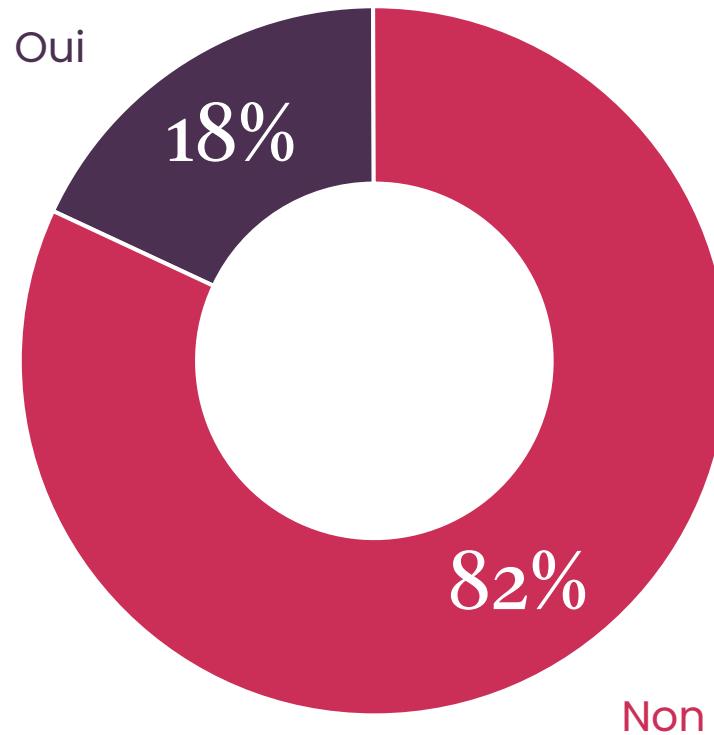


Près de 2 dirigeants sur 10 ont, ces dernières années, fait face à des problèmes juridiques susceptibles d'aller jusqu'à un procès



625 personnes

Q. Votre entreprise a-t-elle fait face à des problèmes juridiques (pouvant ou non aller jusqu'au procès) au cours des 5 dernières années ?



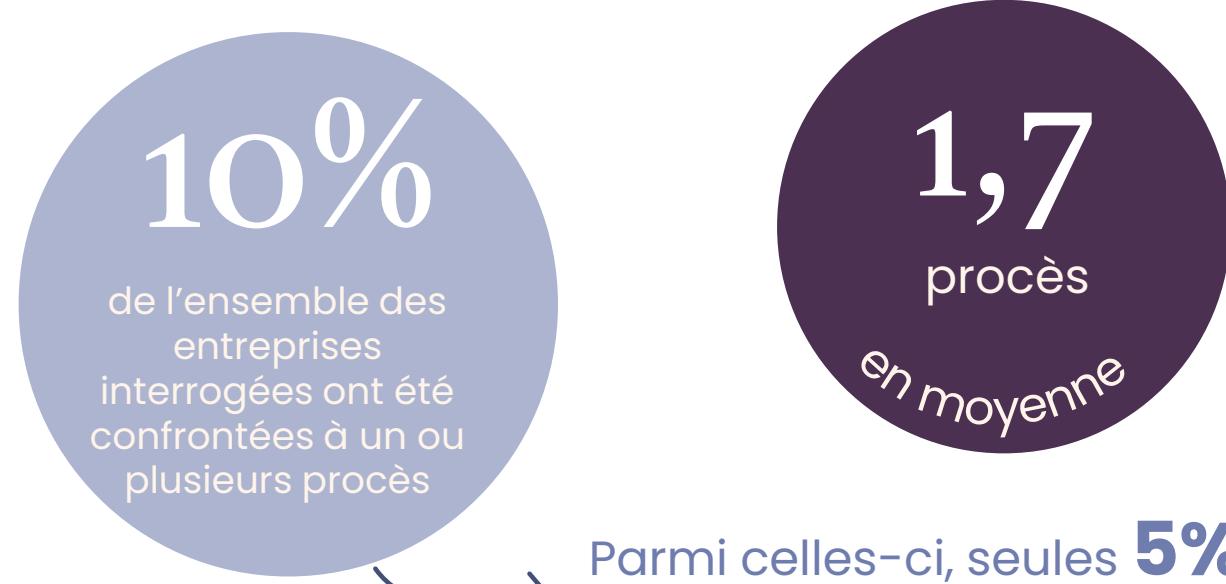


En 2025, le nombre de procès demeure limité pour la plupart des entreprises.



161
personnes

Q. A combien de procès votre entreprise a-t-elle été confrontée au cours des cinq dernières années ?



Parmi celles-ci, seules **5%** ont fait face à 5 procès ou plus au cours des cinq dernières années *.

* Question posée uniquement aux entreprises ayant eu recours à un cabinet d'avocats
Question ouverte numérique, réponses spontanées



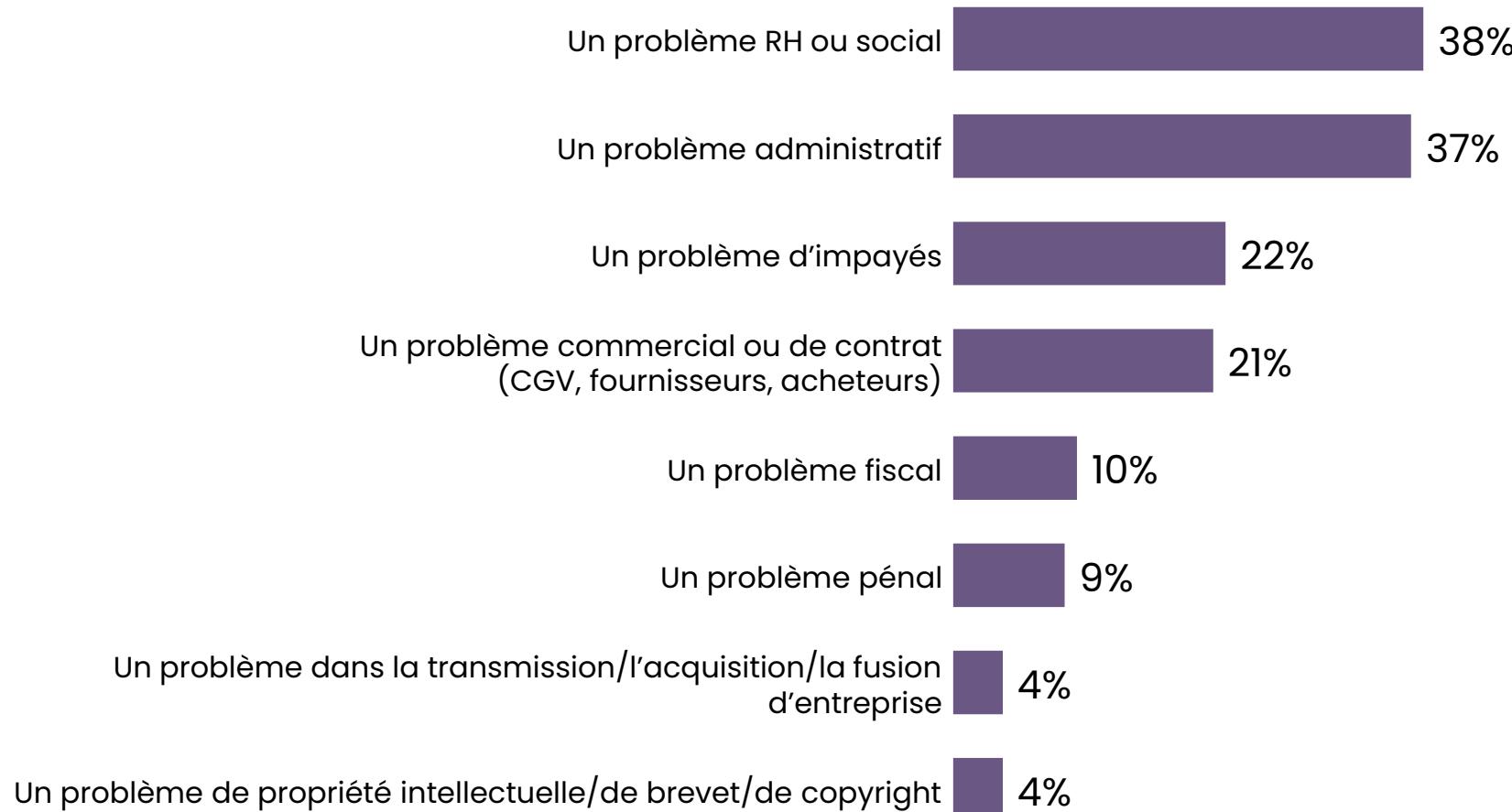
Les contentieux RH dominent, suivis de près par les problèmes administratifs en forte hausse...



195
personnes

Q. A quels problèmes juridiques votre entreprise a-t-elle été confrontée au cours des 5 dernières années ?

Question posée uniquement aux entreprises ayant fait face à des problèmes juridiques, soit 18% de l'échantillon.
Plusieurs réponses possibles – Total supérieur à 100%





Les Conseils de Prud'hommes sont les juridictions les plus fréquentées par les entreprises.

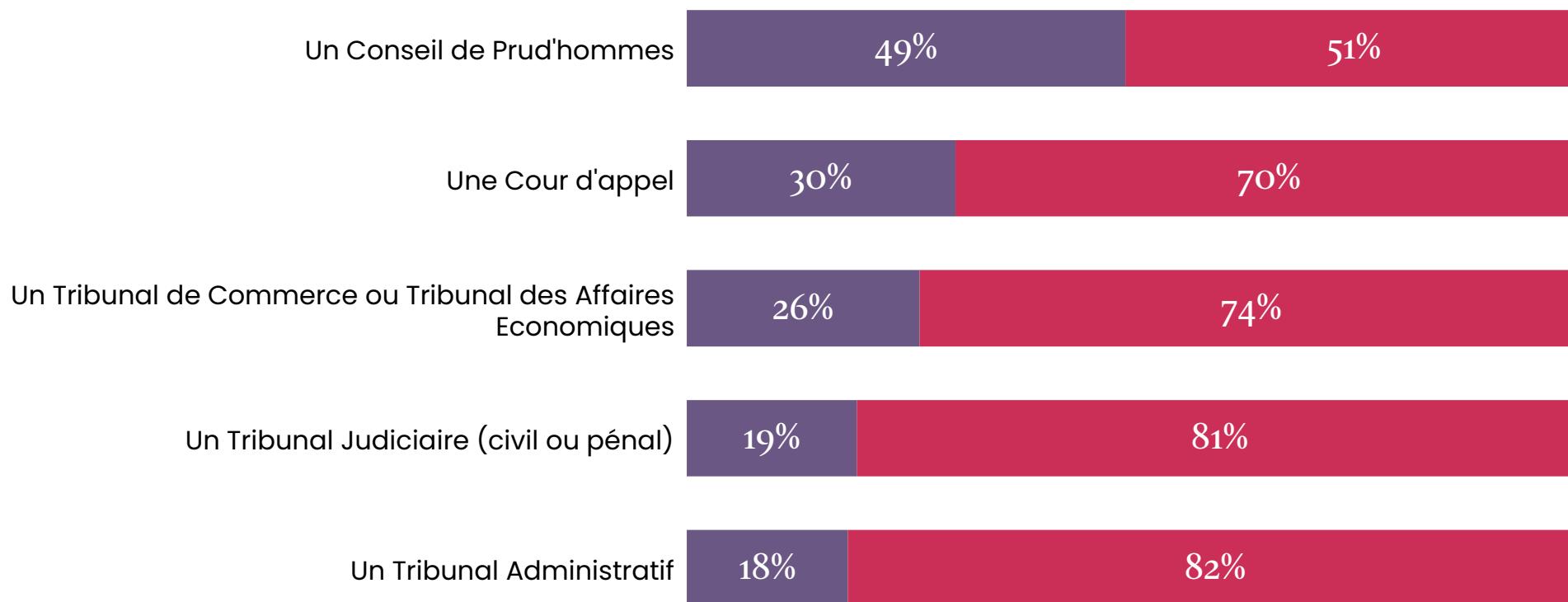


126 personnes

Q. Au cours des cinq dernières années, votre entreprise a-t-elle confrontée à un ou plusieurs procès au sein des juridictions suivantes ?

Question posée uniquement aux entreprises ayant été confrontées à au moins un procès, avec l'assistance d'un avocat.

Nouvelle question



● Oui

● Non



#3

Les modes alternatifs de règlement des différends (MARD) répondent pleinement à l'attente des dirigeants



Le recours à la voie alternative de résolution des différends demeure une pratique minoritaire.

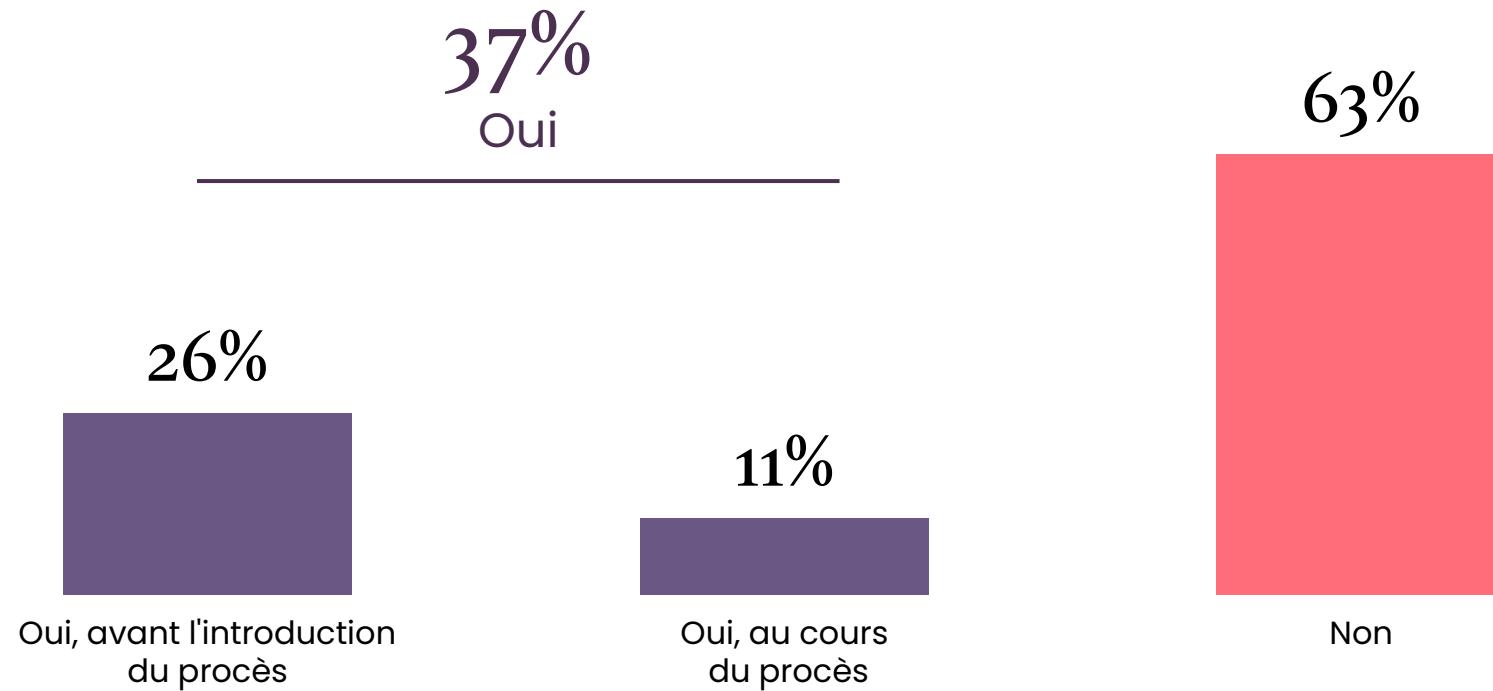


161
personnes

Q. Avez-vous eu recours à une médiation ou un arbitrage pour résoudre le conflit par la voie amiable ?

Question posée uniquement aux entreprises ayant fait appel à un cabinet d'avocats, soit 14% de l'échantillon.

Nouvelle question





La solution non judiciaire, assistée d'un avocat, est jugée très majoritairement satisfaisante par les dirigeants qui y ont eu recours.

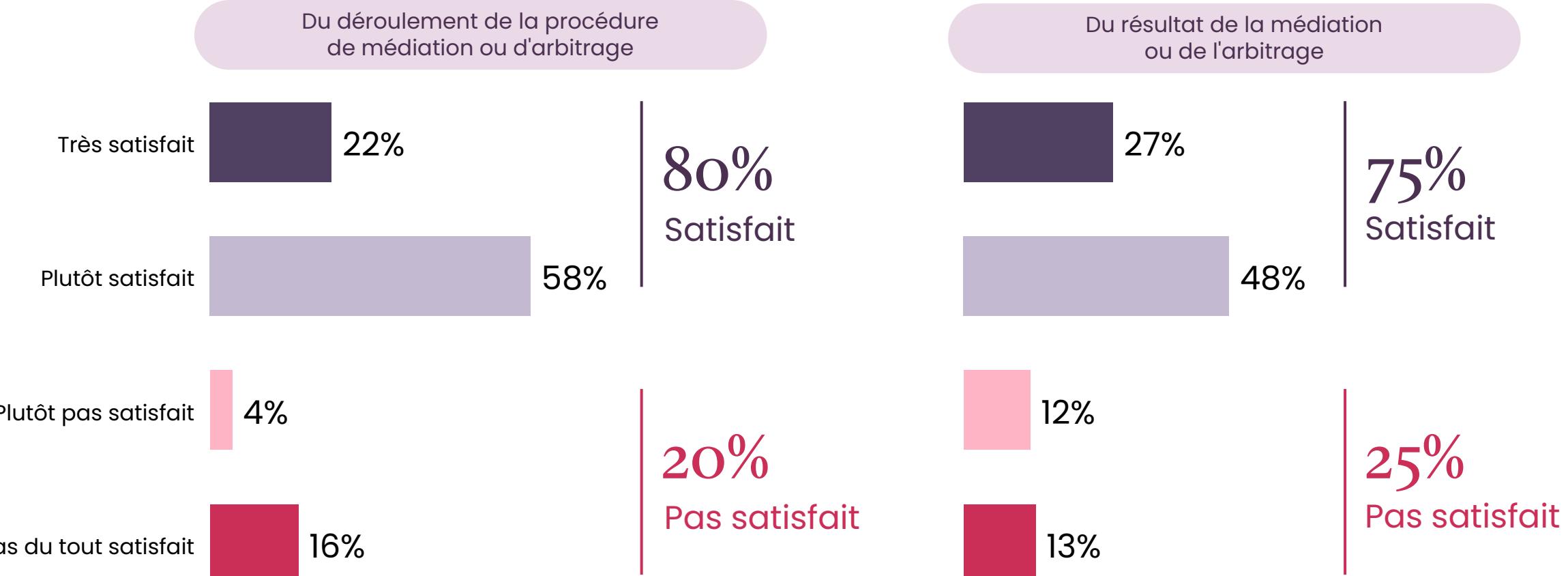


70 personnes

Q. Et avez-vous été satisfait...?

Question posée uniquement aux entreprises ayant eu recours à une médiation et ayant été assistées par un avocat

Nouvelle question





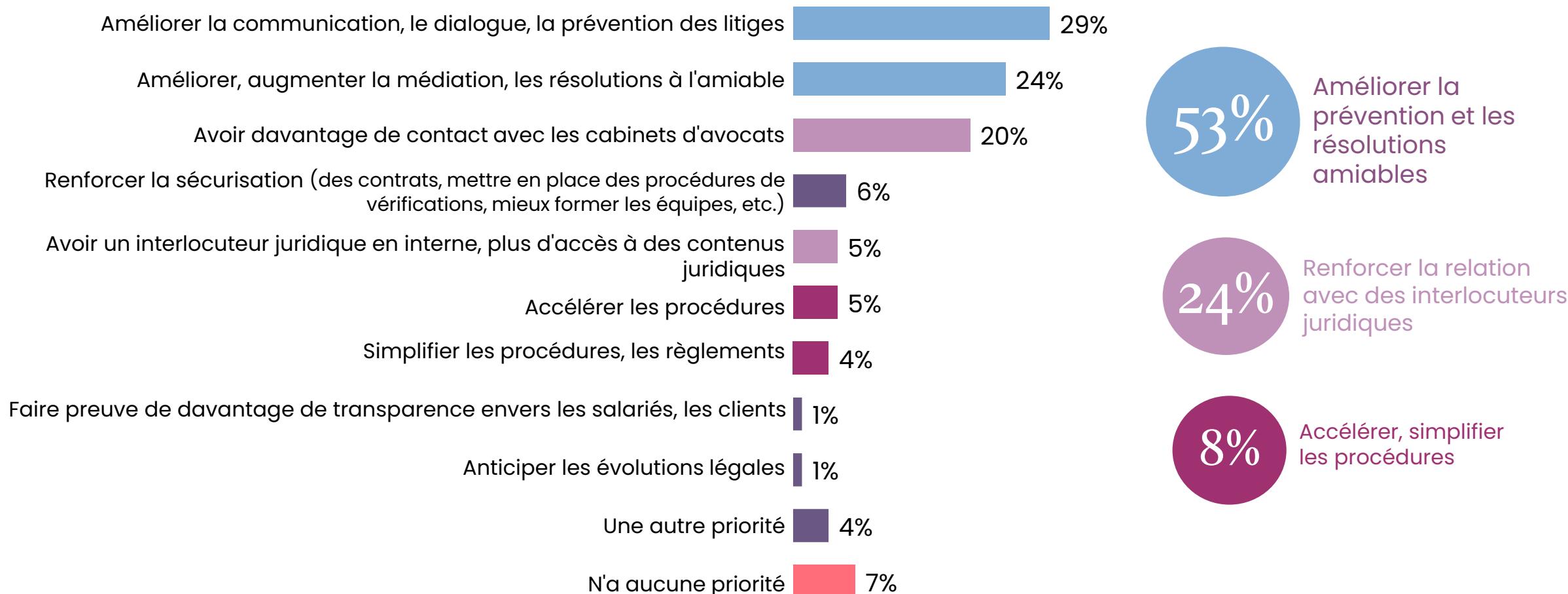
Le recours au dialogue et à la résolution amiable est privilégié pour améliorer la gestion des contentieux.



625 personnes

Q. Si vous deviez établir une priorité pour améliorer la gestion des contentieux dans votre entreprise, laquelle serait-elle ?

Question ouverte, réponses spontanées – total supérieur à 100%





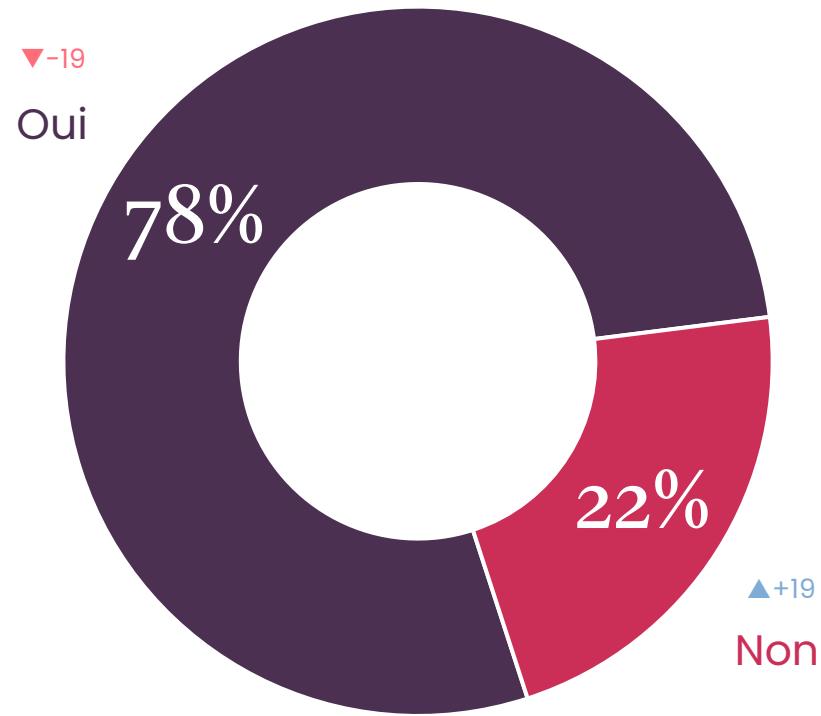
Recourir à un cabinet d'avocats demeure la norme, même si le réflexe s'atténue... en lien avec les solutions amiables



195
personnes

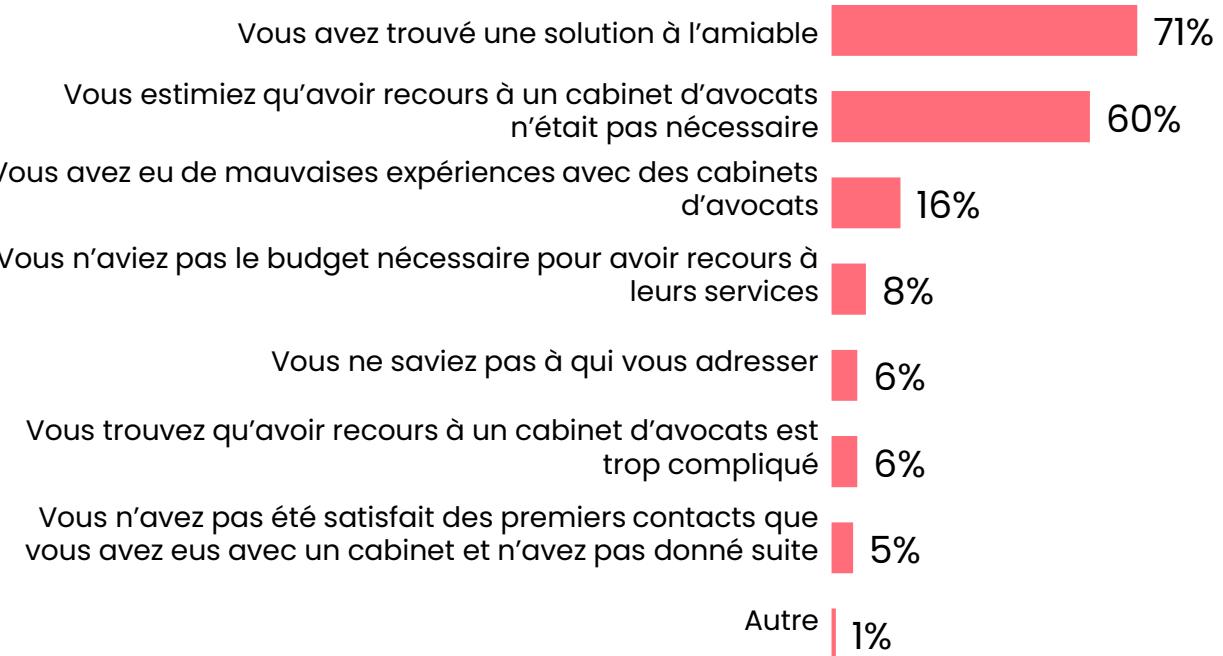
Q. Et votre entreprise a-t-elle eu recours à un cabinet d'avocats pour au moins un des problèmes juridiques auxquels elle a été confrontée au cours des 5 dernières années ?

Question posée uniquement aux entreprises ayant fait face à des problèmes juridiques, soit 18% de l'échantillon.



Q. Pour quelles raisons votre entreprise n'a-t-elle pas eu recours à un cabinet d'avocats pour faire face à ces problèmes juridiques ?

Question posée uniquement aux entreprises n'ayant pas fait appel à un cabinet d'avocats, soit 4% de l'échantillon
Plusieurs réponses possibles



#4

La *perception* des cabinets d'avocats demeure excellente



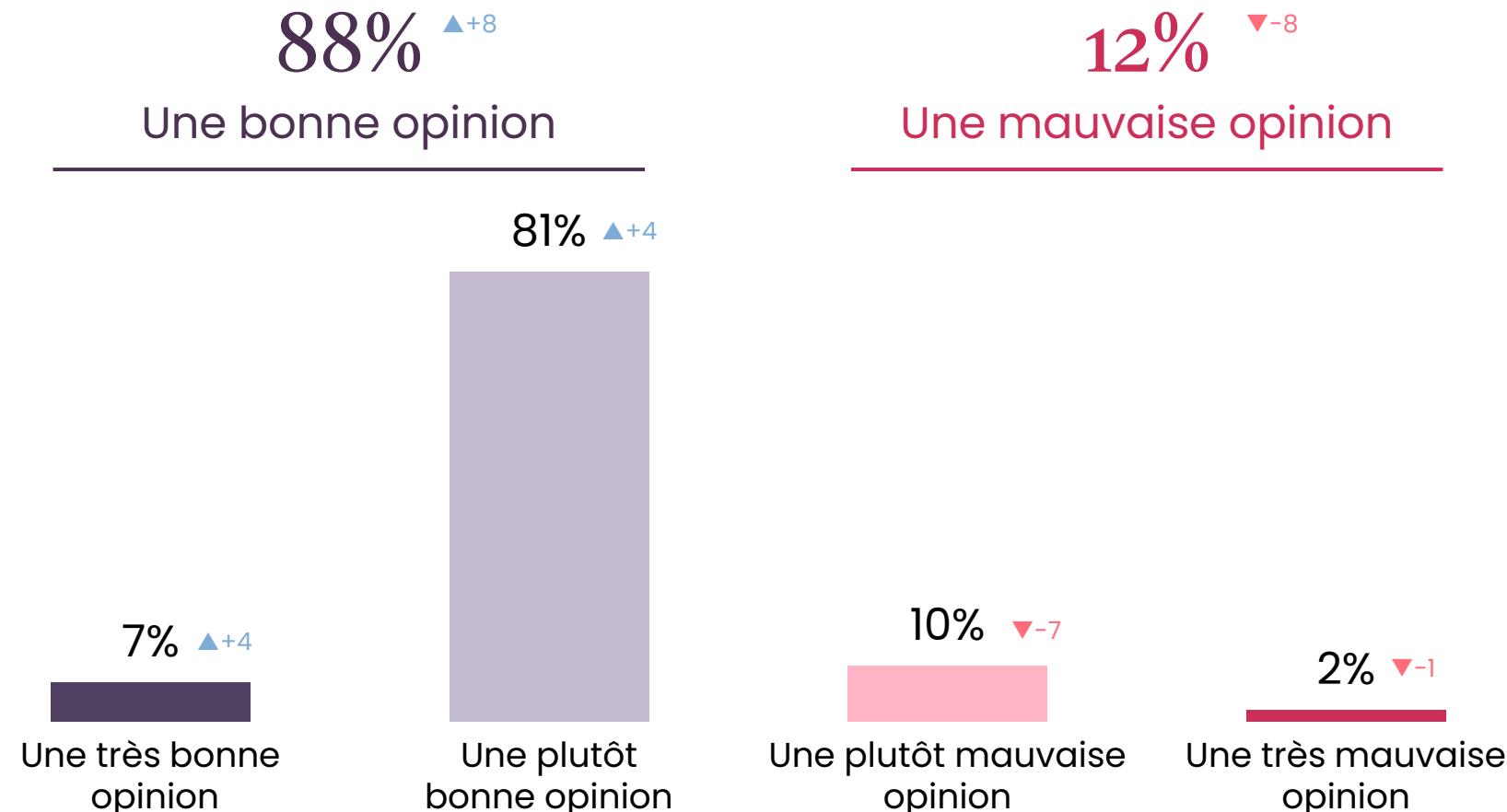


La réputation des cabinets d'avocats reste très majoritairement positive...



625 personnes

Q. De manière générale, avez-vous une bonne ou une mauvaise opinion des cabinets d'avocats ?





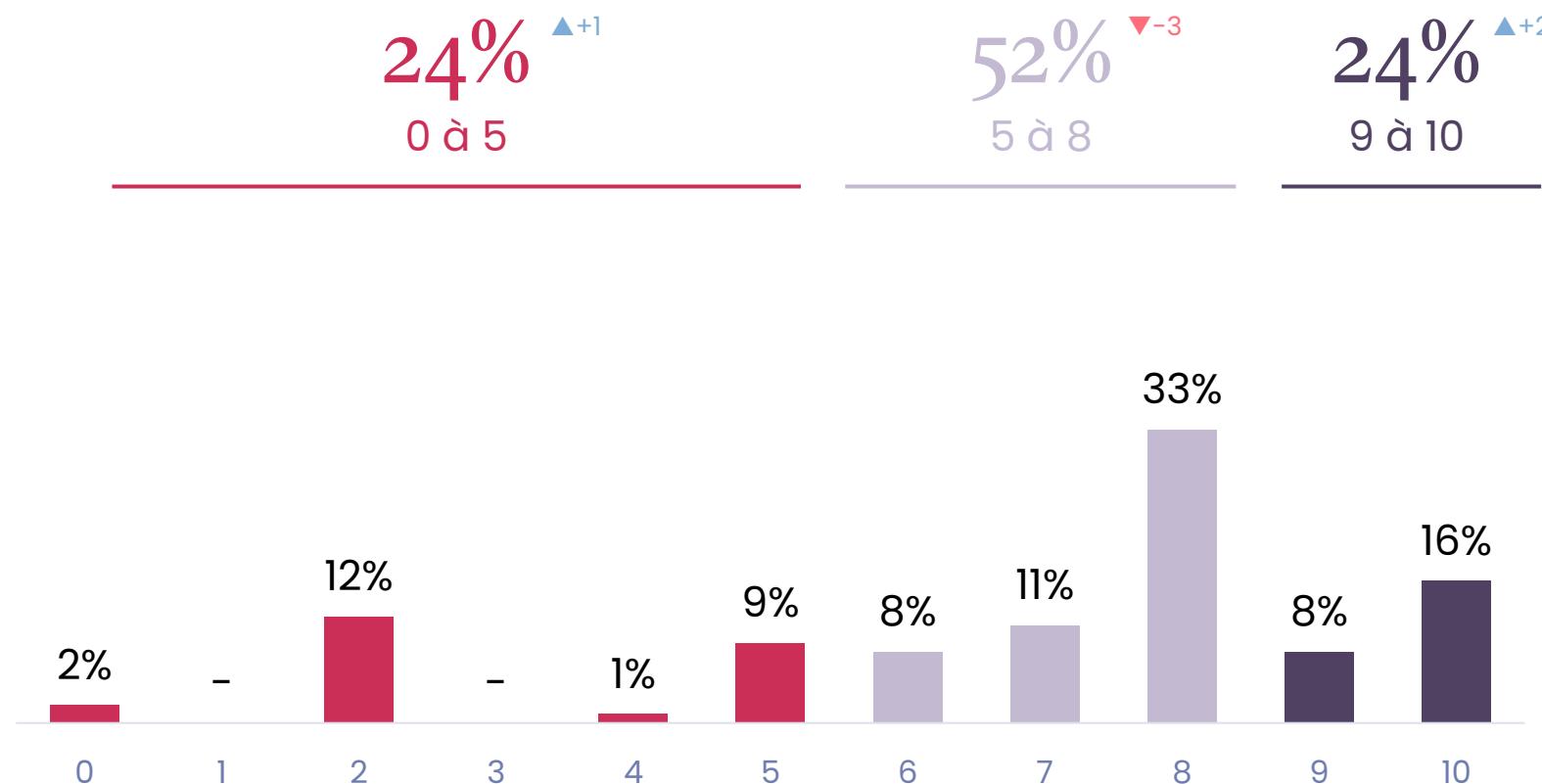
La notation des expériences vécues avec les cabinets d'avocats est très positive, mais légèrement en retrait de l'opinion générale sur ces mêmes avocats.



161 personnes

Q. D'une manière générale, sur une échelle de 0 à 10, dans quelle mesure êtes-vous satisfait de votre expérience avec des cabinets d'avocats ? 0 signifie que vous n'êtes pas du tout satisfait(e), 10 que vous êtes très satisfait(e), les notes intermédiaires servent à nuancer votre jugement.

Question posée uniquement aux entreprises ayant eu recours à un cabinet d'avocats, soit 14% de l'échantillon.





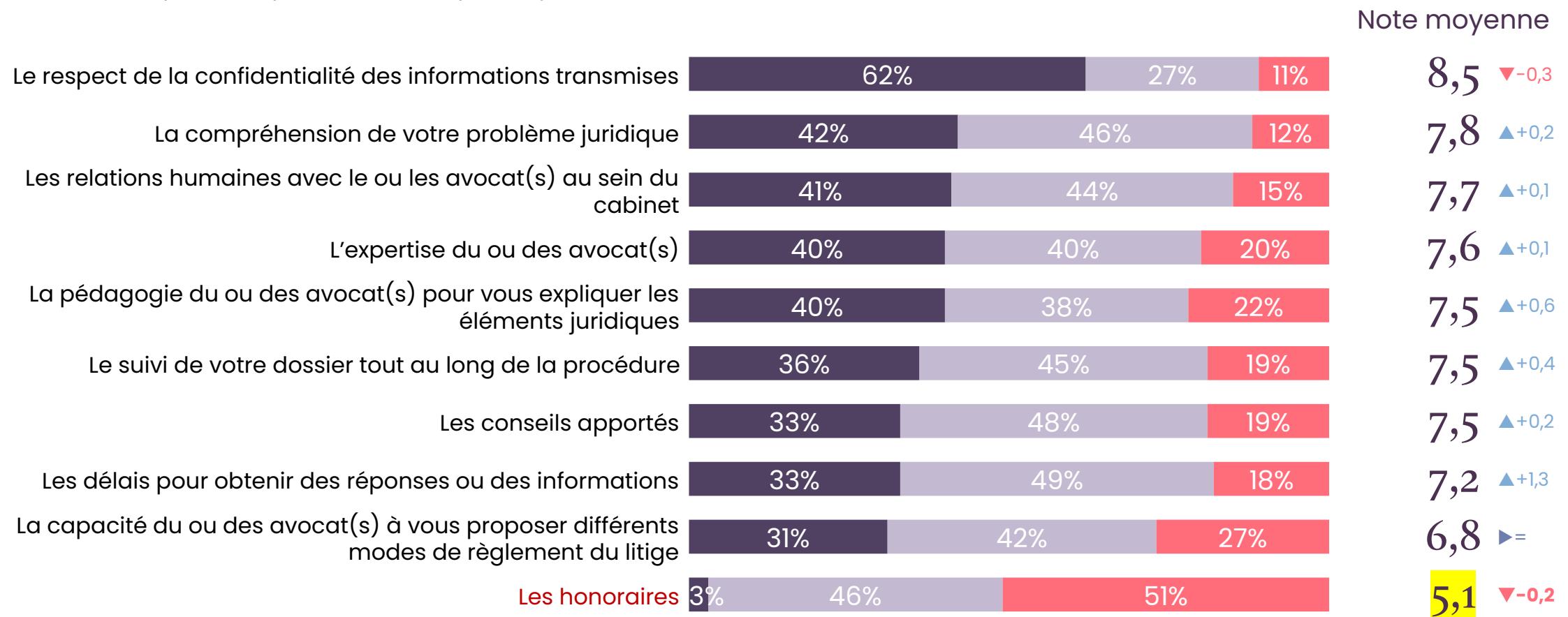
Cette satisfaction élevée reste tempérée par la question des honoraires.



161
personnes

Q. Et plus précisément dans quelle mesure êtes-vous satisfait de chacun des éléments suivants lors de votre expérience avec des cabinets d'avocats ? 0 signifie que vous n'êtes pas du tout satisfait(e), 10 que vous êtes très satisfait(e), les notes intermédiaires servent à nuancer votre jugement.

Question posée uniquement aux entreprises ayant eu recours à un cabinet d'avocat, soit 14% de l'échantillon total.



● Notes 9 à 10

● Notes 6 à 8

● Notes 0 à 5



Les honoraires demeurent le principal reproche adressé aux cabinets d'avocats.

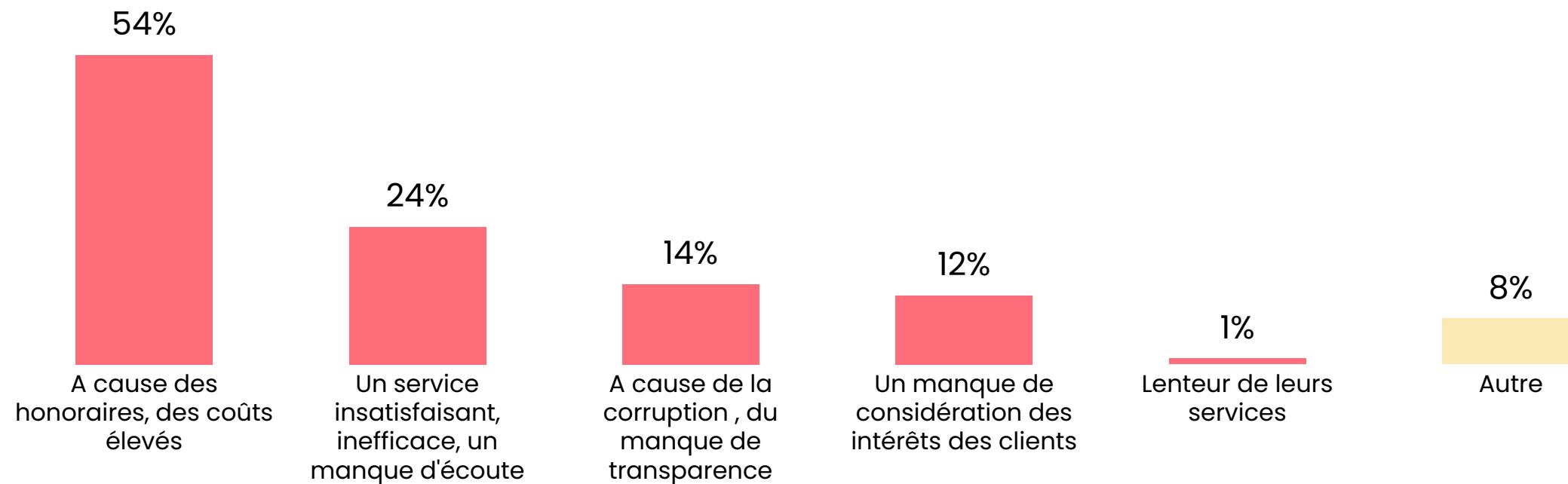


73 personnes

Q. Pour quelle raison ?

Question posée à ceux qui ont une mauvaise image des cabinets d'avocats, soit 12% de l'échantillon
Question ouverte, réponses spontanées

Nouvelle question





L'importance du recours à un cabinet d'avocats progresse pour les problèmes jugés moins complexes.

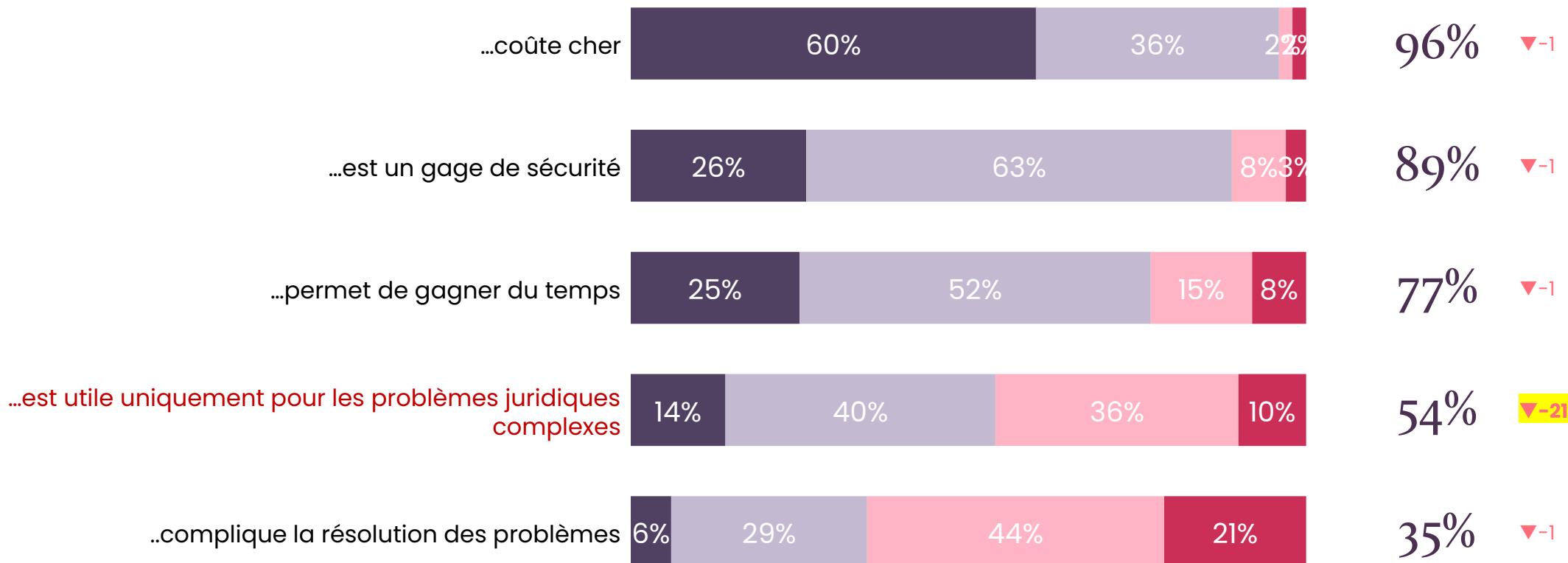


625 personnes

Q. Etes-vous d'accord ou pas d'accord avec chacune des affirmations suivantes ?

Face à un problème juridique, avoir recours à un cabinet d'avocats ...

D'accord



● Tout à fait d'accord ● Plutôt d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Pas du tout d'accord



#5

Les questions *d'actualité*

#5.1



Présence des juges non-professionnels
au sein des Conseils de Prud'hommes et
des Tribunaux de commerce.



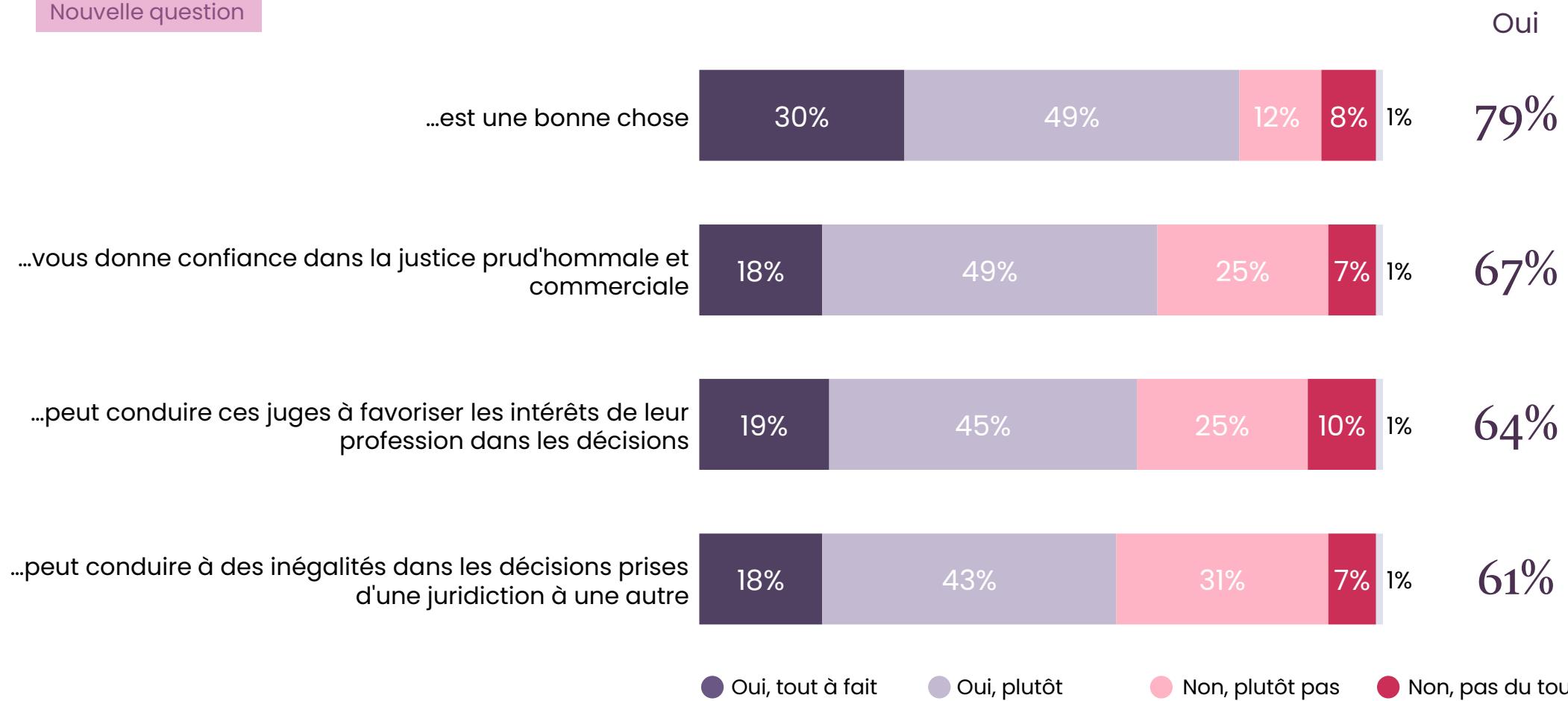
La majorité des dirigeants apprécient la présence de juges non-professionnels au sein des Conseils de Prud'hommes et des Tribunaux de commerce, tout en y perçevant certains risques.



625 personnes

Q. Au sein des Conseils de Prud'hommes et des Tribunaux de commerce siègent des juges non-professionnels (conseillers prud'hommaux et juges consulaires). Diriez-vous que dans ces juridictions, la présence de juges non-professionnels...

Nouvelle question



● Oui, tout à fait

● Oui, plutôt

● Non, plutôt pas

● Non, pas du tout

● NSP

#5.2



Paiement par l'entreprise d'une contribution financière pour améliorer les moyens dont dispose la Justice.



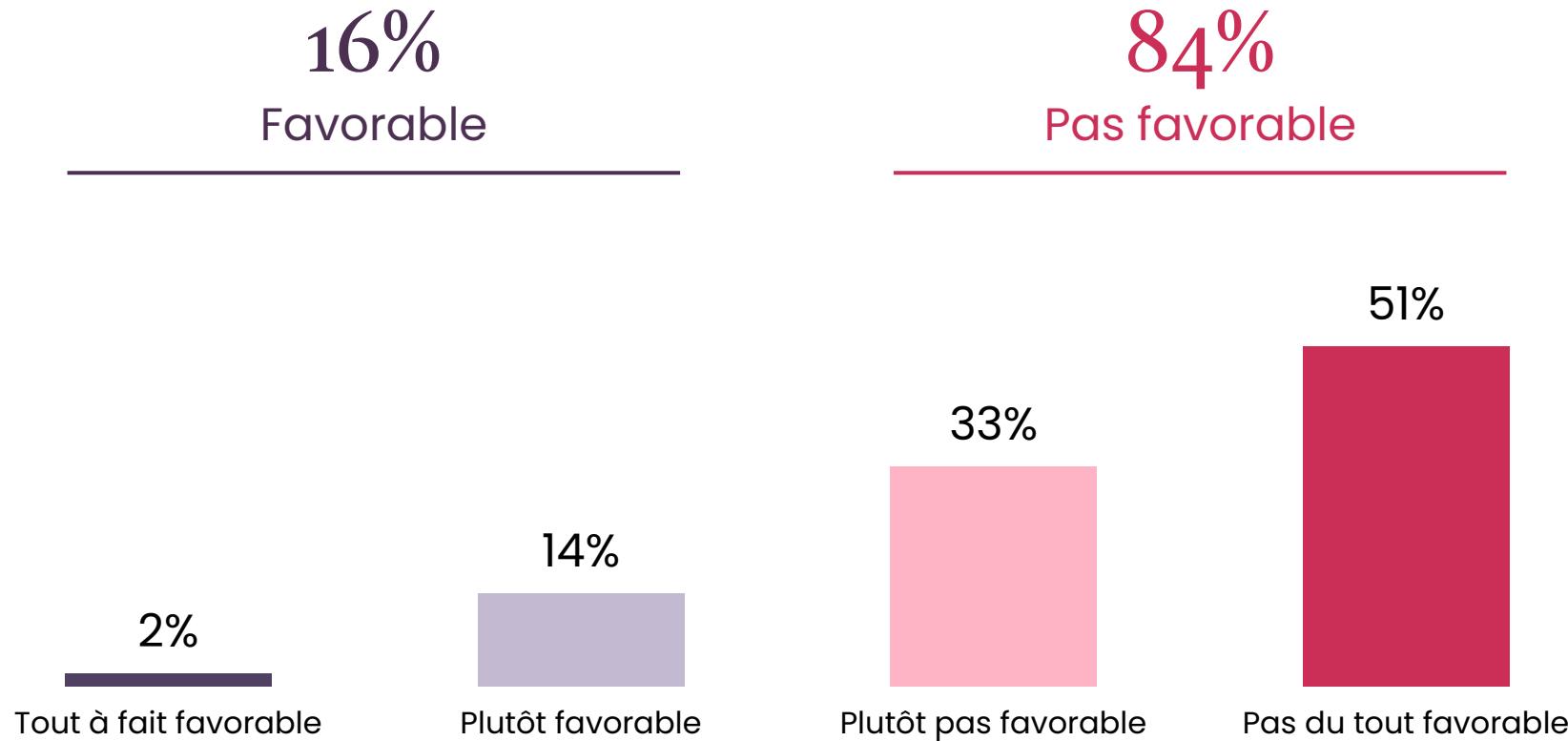
Les dirigeants sont vent debout contre le paiement d'une contribution pour la justice...



625 personnes

Q. Dans le cadre d'une procédure de justice initiée par votre entreprise, seriez-vous favorable au principe de payer une contribution financière, pour participer à l'amélioration des moyens dont dispose la justice ?

Nouvelle question



#5.3

Recours à l'intelligence artificielle générative pour évaluer les chances de succès d'un procès.





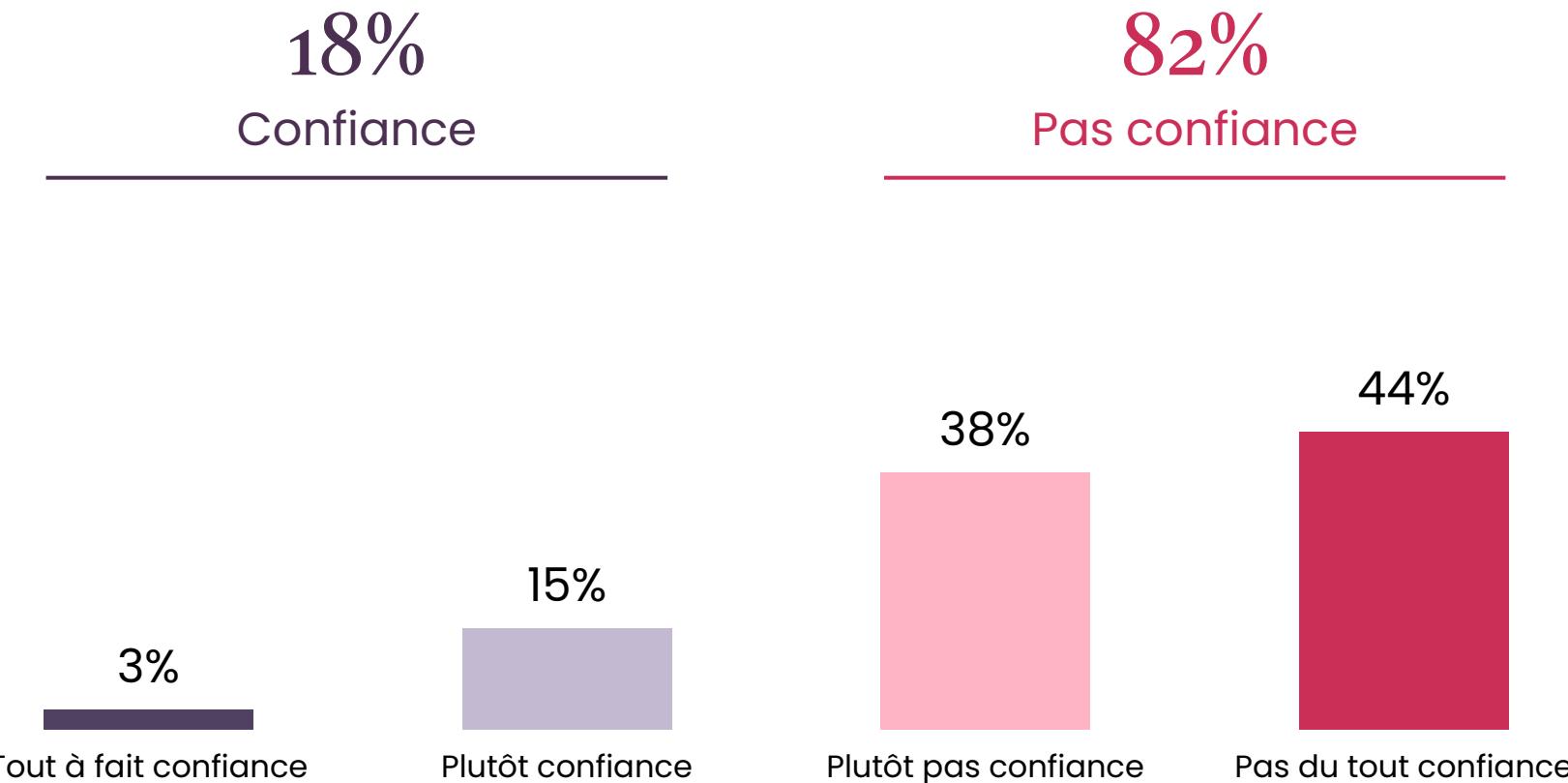
La majorité des dirigeants se montrent très sceptiques quant à la capacité de l'IA à anticiper la résolution d'un litige.



625 personnes

Q. Faites-vous confiance aux outils d'intelligence artificielle générative (Chat GPT, Gemini,...) pour évaluer de manière fiable vos chances de succès dans la résolution d'un litige, avant un procès ?

Nouvelle question



opinionway'

PARIS • BORDEAUX • VARSOVIE • CASABLANCA • ABIDJAN

Fondé en 2000 sur cette idée radicalement innovante pour l'époque, OpinionWay a été précurseur dans le renouvellement des pratiques de la profession des études marketing et d'opinion.

Forte d'une croissance continue depuis sa création, l'entreprise n'a eu de cesse de s'ouvrir vers de nouveaux horizons pour mieux adresser toutes les problématiques marketing et sociétales, en intégrant à ses méthodologies le Social Média Intelligence, l'exploitation de la smart data, les dynamiques créatives de co-construction, les approches communautaires et le storytelling.

Aujourd'hui OpinionWay poursuit sa dynamique de croissance en s'implantant géographiquement sur des zones à fort potentiel que sont l'Europe de l'Est et l'Afrique.

Enable today, shape tomorrow

C'est la mission qui anime les collaborateurs d'OpinionWay et qui fonde la relation qu'ils tissent avec leurs clients.

Le plaisir ressenti à apporter les réponses aux questions qu'ils se posent, à réduire l'incertitude sur les décisions à prendre, à tracker les insights pertinents et à co-construire les solutions d'avenir, nourrit tous les projets sur lesquels ils interviennent.

Cet enthousiasme associé à un véritable goût pour l'innovation et la transmission expliquent que nos clients expriment une haute satisfaction après chaque collaboration – 8,9/10, et un fort taux de recommandation – 3,88/4.

Le plaisir, l'engagement et la stimulation intellectuelle sont les trois mantras de nos interventions.

ESOMAR²⁵
Corporate



Restons connectés !



Recevez chaque semaine nos derniers résultats d'études dans votre boîte mail en vous abonnant à notre newsletter !

Je m'abonne

Votre contact OpinionWay

Anne-Laure Marchal

Directrice du département Corporate et Enjeux d'opinion
Pôle opinion

Tel: 01 81 81 83 00
almarchal@opinion-way.com

Une Culture unique

Proche de ses clients, Racine se positionne comme un partenaire.

Sa forte technicité juridique lui permet de leur apporter des solutions concrètes et opérationnelles ; sa pratique transverse du contentieux lui confère une réelle capacité d'anticipation.

Le contentieux, exercé par l'ensemble des avocats, fait partie de l'ADN de Racine depuis sa création et représente 50% de son activité.

La culture du cabinet transparaît dans son organisation, pensée pour créer des interactions naturelles entre ses départements. Cette transversalité est un atout majeur pour la gestion des dossiers complexes ou pluridisciplinaires.

Les associés sont engagés personnellement dans chaque dossier, de la définition des lignes stratégiques à la résolution complète des problématiques, et en contrôlent le suivi opérationnel.

Enfin, le maillage du territoire national et la capacité de projection internationale de Racine assurent sa capacité d'intervention quel que soit le lieu où ses clients sont implantés.

Notre implantation

Avec plus de 270 avocats, Racine est implanté en France - à Paris, Lyon, Bordeaux, Nantes, Marseille, ainsi qu'à Bruxelles.

Nos engagements

Technicité : L'excellence des spécialistes dans les principaux domaines du droit, en conseil comme en contentieux.

Efficacité : Des prestations orientées « solutions » pour des résultats précis et concrets.

Innovation : Une capacité à trouver des solutions innovantes et créatives personnalisées.

Proximité : Une connaissance du terrain pour un accompagnement opérationnel dans une économie mondialisée.

Globalité : Une structuration en mode projet autour des intérêts du client pour une prise en charge globale de ses problématiques.

Anticipation : Une profondeur de champ et des compétences transverses pour prévenir les difficultés.

Réactivité : Une mobilisation forte, une disponibilité permanente et une implication directe et personnelle des associés.